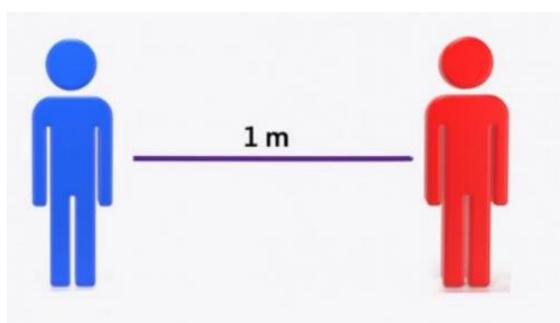


Consignes et recommandations à destination des élèves

Le protocole sanitaire s'appuie sur la collaboration nécessaire entre tous les membres de la communauté scolaire. Les élèves doivent donc s'engager à appliquer les règles imposées qui permettront de se protéger les uns les autres, au sein du collège et au delà.

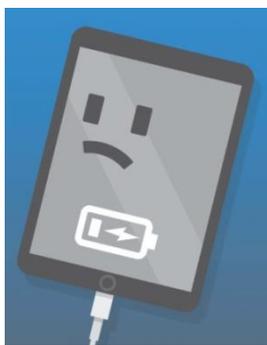
- **les élèves s'engagent** à respecter les règles définies dans ce protocole et les consignes qui seront données par les adultes au sein de l'établissement ; (affichage et information)
- **les élèves sont sensibilisés et mettent en application les conseils sur** les règles de distanciation :



- **les élèves respectent** le port du masque obligatoire ;
- **les élèves appliquent** les gestes barrière ;



- **les élèves viennent** au collège avec les affaires scolaires nécessaires pour travailler car aucun matériel ne pourra leur être prêté.
- **Les demi pensionnaires doivent se munir d'une gourde pour la demi-pension.**
- **les élèves vérifient** sur Pronote leur emploi du temps et anticipent leur venue en conséquence (tenue de sport par exemple).
- **les élèves s'assurent** que la tablette soit chargée chaque soir et ils l'apportent systématiquement au collège.



Important :

- interdiction de se prêter des objets
- interdiction des jeux de ballons, de contact, de sports collectifs pendant les récréations et sur la pause méridienne
- Si un élève contrevient volontairement aux règles applicables dans le cadre de ce protocole, il sera sanctionné. Le chef d'établissement pourra être amené à prendre une mesure conservatoire d'éloignement de l'établissement à l'encontre de ce dernier afin de préserver la sécurité sanitaire de chacun. **Les parents seront alors prévenus immédiatement et seront invités à venir au collège.**